



# Aubagne Plongée Passion

## Fiche d'inscription pour la saison 2024/2025

(du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025)

Fiche à enregistrer et à remplir sur votre PC, puis à envoyer une fois complétée par mail au secrétariat ([secrtaire.app@gmail.com](mailto:secrtaire.app@gmail.com)) avec l'ensemble des documents requis. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le secrétariat.

### Conditions d'adhésion à l'association

- Être âgé(e) de 18 ans minimum
- Renseigner intégralement la présente fiche d'inscription
- Fournir une photographie d'identité
- Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) à la plongée sous-marine, établi sur le formulaire FFESSM (cf. lien de téléchargement fourni plus bas à l'encart « Santé »), et en cours de validité
- Si existant, fournir un justificatif de niveau de plongée (photocopie recto / verso de la carte CMAS, du diplôme ou de l'attestation de niveau)
- Si existant, fournir un justificatif de niveau d'encadrement et/ou de compétence technique (Nitrox, RIVA, TIF, etc.)
- Régler les frais d'inscription (cf. encart « Cotisation de l'adhérent(e) »)

### Vie de l'association et règlement intérieur

En adhérant à l'association, j'ai pris connaissance de ses statuts et de son règlement intérieur, et je les accepte.

Les statuts sont disponibles sur le site internet de l'association à : <http://aubagneplongee.free.fr/pdf/STATUTS.pdf>

Le règlement intérieur est disponible sur le site internet de l'association à : [http://aubagneplongee.free.fr/pdf/reglement\\_interieur.pdf](http://aubagneplongee.free.fr/pdf/reglement_interieur.pdf)

### Informations personnelles

NOM : PRÉNOM :  
DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :  
ADRESSE :  
CODE POSTAL : VILLE :  
TÉLÉPHONE : MAIL :  
PROFESSION :

### La plongée

NIVEAU DE PLONGÉE : NIVEAU D'ENCADREMENT :

COMPÉTENCE TECHNIQUE :

*Pour les titulaires d'un niveau d'encadrement : souhaitez-vous faire partie de l'encadrement technique du club ?*

*La réponse oui implique que vous ayez la disponibilité et la volonté d'être sollicité(e)s pour encadrer lors de sorties de l'association, de formations, de manifestations, etc.*

N° DE LICENCIÉ(E) FFESSM :

*(si existant)*

FORMATION SOUHAITÉE - PLONGÉE :

FORMATION SOUHAITÉE - ENCADREMENT :

FORMATION SOUHAITÉE - TECHNIQUE :

### Personne à prévenir en cas d'accident

NOM : PRÉNOM :  
LIEN de PARENTÉ / AMITIÉ :  
TÉLÉPHONE : MAIL :

## Santé

### DATE D'OBTENTION DU CERTIFICAT MÉDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION (CACI) :

Le certificat doit être établi sur le formulaire de la FFESSM téléchargeable sur le site internet de l'association à : <http://aubagneplongee.free.fr/CACI%20sept%202023.pdf>. Il est à la charge de l'adhérent de faire renouveler son certificat médical quand nécessaire ; en cas de non validité du certificat médical, l'accès aux diverses activités de l'association sera refusé.

### ALLERGIES QUI POURRAIENT SURVENIR LORS DE LA PRATIQUE DE LA PLONGÉE :

NB : depuis 2020, l'aspirine ne fait plus partie de la procédure de secours en plongée, notamment en cas de décompression. En secours, pour les personnes qui ne sont pas médecins, le fait de proposer ou d'administrer un médicament (dont l'aspirine) autre que l'oxygène constitue une infraction susceptible de poursuites pénales et civiles.

## Autorisation de prise de vue et de diffusion d'image

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne. Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans consentement est une atteinte à son droit à la vie privée.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films vous concernant est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposerez d'un droit de retrait, sur simple demande, si vous le jugez utile. Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages.

Pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>

Je soussigné(e)  autorise  n'autorise pas

la prise de vue et la parution de photographies et de vidéos sur lesquelles je suis reconnaissable par Aubagne Plongée Passion dans le cadre de ses activités, incluant notamment leur diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux de l'association.

## Cotisation de l'adhérent(e)

Les frais d'inscription couvrent :

- l'adhésion à l'association ;
- la licence fédérale (48 €) ;
- l'encadrement par des moniteurs fédéraux brevetés ;
- le passage des brevets fédéraux (cours théoriques et pratiques du N1 au PA40 de plongée) ;
- l'entraînement en piscine (sous réserve de la mise à disposition de la piscine d'Aubagne, ou d'un autre bassin) ;
- le prêt et l'utilisation ponctuels du matériel de l'association dans le cadre de ses activités.

Ces frais n'intègrent pas le coût des plongées en mer ; celles-ci sont à payer en supplément au moyen de l'achat de cartes de plongée d'un montant unitaire de 100 € (cf. livret d'accueil saison 2024/2025 sur le site internet). Les plongées, hors plongées exceptionnelles, s'élèvent à 25 € pour des plongées de formation et/ou encadrées ou à 20 € pour les plongées autonomes. De même, les frais d'inscription ne couvrent pas un éventuel baptême dont le montant s'élève à 10 € (en piscine seulement) ou 30 € (initiation piscine + sortie en mer).

TARIFS : 170 € pour toute inscription avant le 31 mars 2025 inclus  
140 € pour toute inscription entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 mai 2025 inclus  
110 € pour toute inscription à partir du 1<sup>er</sup> juin 2025

La loi sur le sport 84-610 modifiée impose à tout groupement sportif « l'obligation d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel ». Dans le cadre de la plongée avec la FFESSM, Lafont Assurances est le prestataire partenaire et plusieurs formules sont disponibles (<https://ffessm.lafont-assurances.com/>). Le tarif des assurances pour la saison 2024-2025 se trouvent sur le site de l'association à : <http://aubagneplongee.free.fr/tarifs%202024%2B2025.pdf>.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE INDIVIDUELLE  Oui  Non

Si oui  Piscine (13,00 €)  Loisir 1 (23,50 €)  Loisir 2 (28,00 €)  Loisir 3 (48,00 €)  Autre (préciser)

**TOTAL À RÉGLER : €**

### MODE DE REGLEMENT

Chèque *À l'ordre d'Aubagne Plongée Passion*  
 Virement bancaire *Informé par mail le secrétaire de la date du virement et notifier clairement le motif de la transaction (e.g., « Adhésion Nom Prénom »)*  
*IBAN : FR76 3000 3031 9500 0500 2085 854*  
*SWIFT BIC : SOGEFRPP*

Fait à :

le :

Signature :